

« Bourse au permis »



Un nouveau dispositif baptisé « Bourse au Permis » a été instauré depuis le 27 Septembre 2022. La commune attribuera une subvention de 300 € pour l'aide à l'obtention du permis de conduire et en contrepartie d'un engagement citoyen de 15 heures d'activité d'intérêt collectif*.

* Cette activité d'intérêt collectif sera définie en concertation au préalable avec la personne concernée en fonction de ses souhaits et de ses disponibilités (Secrétariat, jardinage, participation à l'organisation d'une manifestation Communale...).

DEMANDEUR :

Nom/Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Date de naissance :

Situation scolaire :

Lycéen

Etudiant

Niveau d'études

Quelle (s) activité (s) seriez-vous susceptible de nous proposer ?

.....
.....
.....
.....

Avez-vous des passions, hobbies ? Lesquels ?

.....
.....
.....
.....

Indiquez-nous si vous percevez d'autres aides ? Si oui, préciser le ou les organismes et montant.

.....
.....
.....
.....

La commune sera dans l'obligation de transmettre vos coordonnées à SMACL Assurance pour vous assurer en cas de problème pendant les 15h de travail :

Autorisez-vous la mairie à transmettre à la société SMACL Assurance une copie de votre pièce d'identité ?

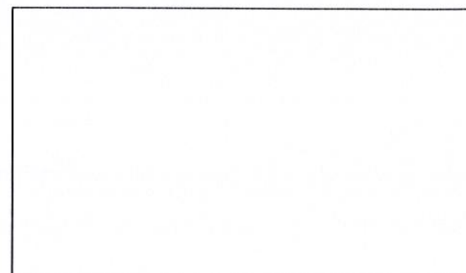
OUI

NON

Je m'engage à faire les 15h00 :

OUI

NON



Rappel : 15H de travail non rémunérées sur la commune

